

a ANPERE

Le magazine des adhérents

...et vous

Spécial Assemblées Générales 2025
**Confiance,
vigilance, créativité
et engagement**
page 4

ASSOCIATION
2 nouveaux
fascicules
"Nouveau
Regard"
page 8

ÉPARGNE
Assurance-vie :
changer de
bénéficiaire
devient plus
simple
page 9

« ASSURANCE-
VIE FACILE »
Le programme
pour mieux
comprendre,
anticiper et agir
page 10

DOSSIER
Ce qui unit
les Français :
aux sources
du lien social
page 11



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA

anpere.fr



@anpere_asso

4 ASSOCIATION

- Assemblées Générales 2025 : confiance, vigilance, créativité et engagement
- Deux nouveaux fascicules "Nouveau Regard" pour éclairer vos choix

9 ÉPARGNE

Assurance-vie : changer de bénéficiaire devient plus simple

10 « ASSURANCE-VIE FACILE »

- « Assurance-vie Facile » : le programme pour mieux comprendre, anticiper et agir
- Grand Prix de La Finance pour Tous : 11^e édition | Prix spécial ANPERE

11 DOSSIER

Ce qui unit les Français : aux sources du lien social



Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directeur de la publication : Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)
- Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
- Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)
- Ont participé à ce numéro : Mélissa-Asli Petit, Marie-Anne Homond, Nicolas Cophy
- Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste
- Iconographie : Photos ANPERE, AdobeStock

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

Vos données personnelles : lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine). Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques.

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



L'ÉDITO

Jean Sébastien Antoniotti
Président
des associations
ANPERE et
ANPERE Retraite

Une confiance réciproque

Cette année, vous avez à nouveau été nombreux à participer à l'édition 2025 des Assemblées Générales de nos associations. Je tiens à vous en remercier chaleureusement car cela confirme votre engagement dans la vie d'ANPERE et ANPERE Retraite.

Ce fut l'occasion d'aborder une actualité riche en termes d'amélioration des contrats souscrits pour votre compte avec, en particulier :

- L'intégration, sans frais, de la garantie « Aide à la famille » aux contrats de Prévoyance « Avizen » et « Avizen Pro ». Cette garantie permet à l'assuré qui suspend temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant gravement malade, atteint d'un handicap ou victime d'un accident grave, de bénéficier d'indemnités journalières,
- L'évolution du contrat « Essen'Ciel » destiné au financement des obsèques avec la refonte de la gamme de services mis à votre disposition et le retour des cotisations temporaires (10 ou 20 ans) en plus de la formule viagère ; vous pouvez savoir exactement à quoi vous vous engagez,

- Coté Épargne, afin d'élargir et diversifier l'univers d'investissement des principaux contrats souscrits par ANPERE, une nouvelle Gestion par convention a été créée ; baptisée « Horizon Actions », elle permettra dès fin 2025, d'investir dans le cadre de profils sur une allocation réunissant support en euros, le fonds Croissance et 5 supports en unités de compte principalement investis en actions de grandes capitalisations,
- La gamme de supports d'investissement en actifs non cotés a été complétée avec l'ajout du support « AXA Financement Entreprises ». En complément des supports « AXA Immo Avenir » (immobilier), « AXA Avenir Infrastructure » et « AXA Avenir Entrepreneurs » (capital investissement), « AXA Financement Entreprises » se concentre sur le financement d'entreprises non cotées européennes. Ancrés dans le quotidien et contribuant à la qualité de vie de chacun, les actifs non cotés représentent une alternative complémentaire aux solutions classiques d'épargne,
- Côté Retraite, l'univers d'investissement du « PER Ma Retraite » s'est largement enrichi.

Et j'en passe ! Je vous invite à retrouver toutes les évolutions apportées aux différents contrats dans les Rapports d'Activité 2024.

2025 s'inscrit dans un environnement plus incertain que jamais, avec des incertitudes sur le plan national et international, de nouveaux défis à affronter tels que l'IA ou l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe.

Soyez persuadés que nous garderons le cap que nous nous sommes fixé, à savoir :

- poursuivre le développement d'une assurance-vie innovante,
- renforcer votre information en mettant à votre disposition des outils pour vous aider à prendre les meilleures décisions,
- continuer à être vigilant aux défis de demain.

En attendant, les vacances approchent, alors pourquoi ne pas en profiter pour consulter « Assurance-vie Facile », le programme de pédagogie financière d'ANPERE et visionner nos Tutos qui vous permettront de mieux comprendre les concepts clés de la finance, de l'épargne et de l'assurance-vie en cliquant [ici](#) ?

Et retrouvez également les différents opus de notre collection « Nouveau Regard » dont les dernières mises à jour portent sur l'[Épargne](#) et la [Protection des Indépendants](#).



Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Antoniotti



Assemblées Générales 2025

Confiance, vigilance, créativité et engagement

Chaque année, les Assemblées Générales de nos associations sont l'occasion de vous faire part des travaux effectués tout au long de l'année pour préserver au mieux vos intérêts d'assurés. C'est un événement majeur qui permet de soumettre à votre approbation les décisions importantes de la vie des associations et des contrats qu'elles ont souscrits pour votre compte. Après Avignon en 2022, Limoges en 2023 et Tours l'année dernière, elles se sont réunies cette année à Paris le 23 juin 2025.

Les Assemblées Générales 2025 ont été l'occasion de dresser un bilan complet de l'exercice 2024 en rappelant, notamment, que nos associations ont décidé de donner un nouveau souffle à leur communication en se dotant de nouveaux logos, d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site Internet régulièrement mis à jour avec de nombreux articles et informations sur l'épargne, la retraite et la prévoyance.

Les adhérents présents ont pu assister à la présentation détaillée du nouveau programme de pédagogie financière d'ANPERE baptisé « Assurance-vie Facile » structuré en 4 parcours thématiques permettant de progresser dans l'apprentissage des notions clé de l'économie et de la finance ou de consulter les différents vidéos, quiz et fiches pratiques quand et comme ils le souhaitent.

Un exposé spécifique a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir les actifs « non cotés » et l'investissement dans ce type de supports via l'assurance-vie.

« L'assurance-vie et l'investissement dans les actifs non cotés »

Par ailleurs, le Président a rappelé les grandes lignes de nos ambitions pour les années à venir, à savoir :

- poursuivre le développement d'une assurance-vie innovante,
- renforcer l'information des adhérents et en faire des adhérents éclairés,
- continuer à veiller et être vigilant aux défis de demain.

Une participation qui se confirme

À l'occasion de ces événements, un dispositif complet est mis en place pour vous informer et faciliter votre participation par correspondance ; vous pouvez facilement voter par Internet via le site de vote sécurisé ou voter par courrier avec la mise à disposition d'enveloppes T.

Vous avez été nombreux à prendre part à la vie de nos associations ; plus de 52 000 d'entre vous se sont exprimés en votant en séance, en retournant leur pouvoir, en votant par correspondance ou en votant par Internet.

Les résolutions soumises aux Assemblées Générales ont toutes été adoptées à plus de 97,6 % pour ANPERE et à plus de 96,6 % pour ANPERE Retraite.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont pris part à ces Assemblées Générales. La forte participation et la confiance que vous nous témoignez nous confortent dans les valeurs qui dictent nos actions : confiance, vigilance, créativité, engagement et équité.



L'Assemblée Générale d'ANPERE a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises dont la résolution 3 portant sur l'évolution des contrats « Avizen » et « Avizen Pro » :

- intégration sans frais de la garantie « Aide à la famille » afin d'indemniser les assurés, étant dans l'obligation de suspendre temporairement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant gravement malade dans les conditions et limites définies par la notice,
- modification des clauses d'exclusions, de limitations de garanties,
- précision de la définition de la garantie incapacité de travail.

L'Assemblée Générale a renouvelé la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration pour la négociation et la signature des avenants aux contrats souscrits par l'association.



Toutes ces évolutions sont présentées en détail dans le Rapport d'Activité 2024 disponible sur le site anpere.fr

De nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration ANPERE



Natacha Candelier

« J'ai toujours été très attachée à la qualité de l'offre et du conseil apportés à nos concitoyens dans le cadre de leurs projets de vie. Mon parcours professionnel m'a

permis de bien connaître vos attentes dans un contexte qui s'est fortement complexifié au fil du temps. Durant plusieurs années j'ai côtoyé nos concitoyens dans le cadre de leur protection sociale et patrimoniale que ce soit en termes de prévoyance, d'épargne ou de retraite. Désormais Directrice générale du réseau AXA Épargne et Protection, je mettrai tout en œuvre pour mettre à profit mon expérience pour améliorer la qualité du conseil qui vous est dû et auquel vous avez droit. J'aurai à cœur de mettre mon expertise et mes compétences à la disposition de votre association pour aider ANPERE

à aborder sereinement les challenges à venir. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez ».



Astrid Vroman

« Toute ma carrière professionnelle a été consacrée à la recherche d'offres innovantes en matière d'assurance-vie et de retraite et de la qualité de service que

vous êtes en droit d'exiger. Je suis heureuse, en tant que Directrice du Marché Prévoyance Individuelle d'AXA France, de mettre au service de l'association toute mon expertise et mes compétences en matière d'élaboration et d'évolution des contrats Prévoyance souscrits par ANPERE. Merci pour votre confiance »



Édouard Duhamel

« Travaillant dans le notariat depuis plus de 20 ans et témoin privilégié des préoccupations de nos concitoyens concernant la gestion de leur patrimoine et

l'organisation de leur transmission et de leur succession, je suis heureux de mettre à profit toute mon expérience et mes compétences et ce, d'autant plus que votre Association défend des valeurs qui me sont chères telles que l'équité. J'aurai à cœur d'apporter une vision enrichissante pour aider l'Association et ses adhérents à aborder l'avenir sereinement. »



Vous pouvez retrouver la composition complète des Conseils d'Administration sur le site anpere.fr, rubrique L'association / Notre organisation.

ANPERE Retraite

L'Assemblée Générale d'ANPERE Retraite a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises dont la résolution 7 portant sur l'évolution du plan d'épargne retraite « PER Ma Retraite » souscrit par l'association auprès d'AXA France prévoyant l'ajout du support en euro (dont les principales caractéristiques sont précisées dans le Rapport d'Activité du Conseil d'administration) accessible uniquement (conditions cumulatives) :

- à compter de l'âge légal de départ à la retraite, tel que précisé à l'alinéa 1 de l'article L161-17-2 du Code de la sécurité sociale (64 ans à l'heure actuelle),
- en gestion personnelle seule, ou associé à l'un des 3 modes de gestion suivants : gestion de la gamme Activ'Retraite Croissance, gestion sous mandat (ou gestion pilotée) et gestion par Convention.

L'Assemblée Générale 2025 a également été l'occasion de rappeler le rôle des comités de surveillance des plans et les actions menées dans ce cadre. Ces comités continueront à veiller à la bonne exécution des contrats et à la représentation des adhérents.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
Assemblée Générale ordinaire 2025

Toutes les évolutions apportées aux contrats souscrits par ANPERE Retraite sont présentées en détail dans le Rapport d'Activité 2024 disponible sur le site anpere.fr

Conférence-débat : « Prévoir c'est choisir : être accompagné aux différentes étapes de sa vie »



Animée par la journaliste Camille Colloch (à droite), cette table ronde a réuni (de gauche à droite) :

- Sandrine Albenque, Directrice des ventes AXA Épargne et Protection,
- Cécile Vanhems, Notaire,
- Hervé Raquin, Délégué général ANPERE.

La journée s'est poursuivie par une conférence-débat intitulée « Prévoir c'est choisir : être accompagné aux différentes étapes de sa vie » rappelant pourquoi il est nécessaire d'être accompagné pour protéger ses proches, transmettre, anticiper les imprévus et sécuriser son avenir car si certaines décisions sont évidentes, d'autres sont plus complexes mais toutes méritent d'être pensées et organisées.



À travers leurs témoignages et expertises complémentaires, les intervenants ont partagé des solutions concrètes et des clés de lecture pour mieux organiser l'avenir.

Enfin, un cocktail convivial a réuni l'ensemble des participants dans une ambiance chaleureuse et détendue. L'occasion de prolonger les échanges de façon informelle dans un cadre agréable.

À noter...

Les Rapports d'Activité 2024 sont disponibles et peuvent vous être envoyés sur simple demande par courrier postal ou via le site Internet www.anpere.fr / rubrique Contact.

Deux nouveaux fascicules “Nouveau Regard” pour éclairer vos choix

Parce que les grandes décisions ne se prennent pas à la légère, la collection “Nouveau Regard” vous propose une approche claire, accessible et actualisée de sujets souvent techniques, au cœur de votre vie financière. Nous avons le plaisir de vous présenter deux fascicules fraîchement mis à jour :



Épargner : penser long terme, comprendre les enjeux

Le fascicule « Nouveau Regard sur l'Épargne » vous invite à repenser le rôle de l'épargne dans un monde en mutation : hausse de l'espérance de vie, inflation, incertitude des marchés... Autant de paramètres qui soulignent la nécessité de diversifier, sécuriser et adapter son épargne dans le temps. Vous y trouverez aussi des repères concrets pour mieux comprendre l'assurance-vie en tant que produit d'épargne, outil de transmission ou de projet personnel.

Indépendants : se protéger, un réflexe essentiel

Être indépendant, c'est gagner en liberté, mais aussi faire face à une moindre protection sociale qu'un salarié. Le fascicule « Nouveau Regard sur la Protection des Indépendants » fait le point sur les risques spécifiques à ce statut (arrêt de travail, invalidité, retraite...), et propose des pistes pour construire une couverture solide tout en respectant ses contraintes budgétaires.

Un outil simple, concret et disponible en ligne ! Vous pouvez consulter l'ensemble de la collection « Nouveau Regard » sur anpere.fr, rubrique nos-articles > nos-publications. Téléchargeables gratuitement, ces fascicules sont mis à jour régulièrement pour vous garantir une information fiable et actualisée.

Pourquoi cette collection ?

Parce qu'il ne suffit pas d'informer : il faut aider à comprendre, à se projeter, et à agir en toute connaissance de cause, qu'on soit salarié, indépendant, jeune actif ou déjà à la retraite.

Assurance-vie : changer de bénéficiaire devient plus simple



La Cour de cassation a bouleversé les règles de modification de la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie. Désormais, le souscripteur peut changer de bénéficiaire sans en informer l'assureur, à condition d'exprimer sa volonté de façon claire et non équivoque. Ce revirement jurisprudentiel vise à faciliter la gestion des contrats et à mieux respecter la volonté des assurés.

Jusqu'alors, modifier la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie nécessitait d'en informer l'assureur avant le décès du souscripteur. Cette exigence pesait sur les assurés, au risque de voir leur volonté ignorée. La deuxième chambre civile de la Cour de cassation vient d'y mettre un terme en autorisant toute modification exprimée clairement, sans formalité spécifique ni notification à l'assureur. Un écrit, quel qu'en soit le support (papier ou numérique), suffit désormais.

Ce revirement juridique clarifie l'article L. 132-8 du Code des assurances. Selon la Haute juridiction, désigner un bénéficiaire reste un acte unilatéral du souscripteur, qu'il peut modifier librement, tant que le bénéficiaire initial n'a pas accepté formellement le contrat. Cette nouvelle interprétation vise à faciliter l'adaptation des clauses aux évolutions de la vie personnelle et familiale.

Une jurisprudence libéralisée

Cette décision marque une rupture avec deux arrêts rendus par la Cour de cassation elle-même en 2019 et 2022, qui imposaient des conditions plus strictes. En distinguant les modalités de changement (testament ou autre), ces décisions rendaient parfois caducs des changements pourtant souhaités par l'assuré. Désormais, seule la volonté claire du souscripteur compte.

Dans l'affaire tranchée le 3 avril 2025 par la Cour de cassation, un homme avait remplacé sa femme comme bénéficiaire unique par son fils pour la moitié des capitaux et huit autres personnes (dont son épouse) pour l'autre moitié. Non informé du changement, l'assureur avait versé l'intégralité du capital à la veuve. La plus haute instance de la justice française a annulé la décision de la cour d'appel de Bastia, qui validait ce versement, et a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Nîmes.

Des précautions toujours nécessaires

Cette nouvelle liberté, si elle allège les démarches, n'exonère pas les assurés de toute prudence. En cas de litige, c'est aux juges qu'il reviendra d'évaluer la clarté de l'intention. Pour éviter toute contestation, il est conseillé de formaliser par écrit chaque changement de clause bénéficiaire, de le dater et de le signer.

- Cette évolution jurisprudentielle offre donc plus de souplesse aux souscripteurs, tout en leur imposant de sécuriser la preuve de leur volonté. Elle pourrait, à terme, alléger les contentieux liés aux contrats d'assurance-vie, à condition de rester rigoureux dans la rédaction des modifications.

Source : www.courdecassation.fr

« Assurance-vie Facile » : le programme pour mieux comprendre, anticiper et agir

Planifier l'avenir n'a jamais été aussi accessible

Avec « Assurance-vie Facile », ANPERE propose un programme pédagogique complet pour mieux comprendre les enjeux de l'épargne, la retraite, la prévoyance et la dépendance. Tutoriels interactifs, quiz engageants, fiches pratiques... tout est conçu pour aider chacun à prendre des décisions éclairées, en toute sérénité. Un seul objectif : vous rendre acteur de votre avenir financier, quelles que soient vos connaissances de départ ou votre situation de vie.

4 PARCOURS POUR PROGRESSER À VOTRE RYTHME



► Les fondamentaux de l'assurance-vie

Découvrir les bases : fonctionnement d'un contrat, garanties, marchés financiers, solvabilité... Un socle essentiel pour débiter ou consolider vos acquis.



► Se protéger et protéger ses proches

Anticiper les imprévus, lever les freins psychologiques, identifier les solutions pour sécuriser votre avenir et celui de votre entourage.



► Se constituer une épargne

Apprendre à épargner intelligemment selon ses objectifs de vie, construire un portefeuille équilibré, et investir dans des supports adaptés comme l'économie réelle.



► Préparer sa retraite

Mettre en place les bons outils dès aujourd'hui pour garantir un futur serein, avec une stratégie personnalisée et efficace.

En partenariat avec :



Retrouvez cet espace sur anpere.fr



Grand Prix de La Finance pour Tous 11^e édition | Prix spécial ANPERE

Lors de la 11^e édition du Grand Prix 2025 de La Finance pour Tous, organisée le mercredi 11 juin à la Banque de France, de nombreux étudiants en journalisme, BTS banque, classes préparatoires et filières universitaires ont proposé des productions pédagogiques sur le thème : « Quelles dépenses publiques pour préserver les générations futures ? »

Pour la cinquième année consécutive, ANPERE, mécène du concours depuis 2020, a eu le plaisir de remettre son Prix spécial (500 €) à Agathe Mozer, étudiante en Master Affaires Internationales et Développement à l'Université de Paris Dauphine.



► Agathe Mozer Paris Dauphine

Son podcast, à la fois clair, engagé et accessible, met en lumière des notions complexes d'économie avec une grande justesse. Dans un format proche d'une chronique radio, l'œuvre explore de nombreux concepts et auteurs de manière vivante, tout en soulevant une question essentielle : de quelles "générations futures" parle-t-on vraiment ?

ANPERE, fière de soutenir la pédagogie financière

À travers ce prix, ANPERE réaffirme son engagement pour une meilleure compréhension des enjeux économiques et sociaux, et valorise les talents qui œuvrent pour une finance plus accessible et responsable.



DOSSIER

Ce qui unit les Français AUX sources du lien social

Dans notre société contemporaine, marquée par l'essor du numérique qui transforme nos interactions et par une montée de l'individualisme, le lien social s'impose comme un enjeu fondamental. Mais, qu'est-ce qui unit les Français et les fédère, tant à l'échelle nationale que locale ?

Ce qui fédère les Français

En France, certains éléments et valeurs jouent un rôle fondamental dans le rassemblement des citoyens et la construction d'un sentiment d'unité nationale. Pour fédérer la population française, il semble essentiel, selon le troisième Baromètre du lien social d'Ipsos-CESI et du groupe EBRA de partager des valeurs communes, de vivre des moments fédérateurs, ou de se reconnaître dans des symboles ou des traditions. Selon le troisième Baromètre du lien social, ce sont d'ailleurs les grands événements sportifs, (47 %), la gastronomie (36 %), le modèle de la protection sociale (25 %) et les traditions (24 %) qui apparaissent comme les facteurs de rassemblement les plus importants.



Mélissa-Asli PETIT est docteure en sociologie et spécialiste des seniors et des enjeux du vieillissement. Elle a créé Mixing Générations, bureau d'étude et de conseil sur les questions de longévité.

Au-delà de ces moments et symboles, des valeurs comme la liberté, l'égalité, la démocratie et la solidarité constituent le socle de la société française et sont perçues comme essentielles, tant à titre individuel que collectif. Leur partage permet de donner un sens commun à l'action citoyenne et de renforcer la cohésion sociale. Ces valeurs sont citées comme les plus importantes pour chaque citoyen et comme celles qui unissent le plus la société française.

Revaloriser les liens de proximité

Même si le sentiment d'appartenance nationale reste important, c'est la proximité territoriale qui permet au lien social de résister et de s'incarner dans la vie des Français selon le troisième Baromètre du lien social. En effet, seuls 29 % des Français jugent le lien social en bon état au niveau national, contre 67 % au niveau local, où les lieux de vie, les associations, les commerces et les activités sportives et culturelles jouent un rôle clé dans le maintien du lien social. Cette différence s'explique notamment par le fait que, dans une société de plus en plus mondialisée et numérisée, les individus ressentent un besoin croissant de contacts concrets, de relations de proximité et de repères territoriaux : ce sont ces interactions locales, ancrées dans le quotidien, qui nourrissent

et entretiennent le lien social, alors que le niveau national apparaît plus lointain et abstrait. Pour interagir avec d'autres personnes et tisser des liens spontanés ou durables, il y a besoin de rencontre et de partage en proximité. Les gens ont besoin de se voir, de partager des moments et des expériences ensemble. Ce sont ces liens qui permettent de se sentir appartenir à un groupe, et de se sentir soutenu lors de difficultés ou de moments plus joyeux.



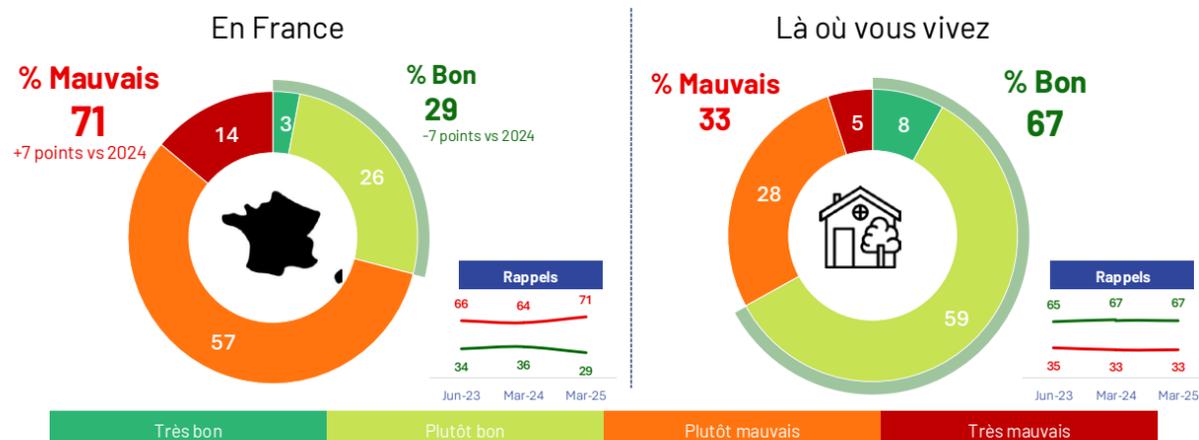
Des idées pour conserver le lien social

- Participer à une activité sportive, de loisir ou une action bénévole dans une association.
- Participer à un système d'échange local (ou SEL), une association où les membres mettent certains biens, connaissances ou savoir-faire au service des autres.
- Participer à une activité intergénérationnelle, comme une dictée intergénérationnelle ou une cohabitation intergénérationnelle.
- Écouter le podcast : Série lien social et santé <https://podcast.ausha.co/cheminements/au-coeur-du-lien-social-une-nouvelle-saison-de-cheminements>

La perception du lien social se dégrade fortement en France, mais reste stable là où les gens vivent

Question : « Selon vous, dans quel état est le lien social, le lien entre les gens, aujourd'hui... ? »

(Base: Ensemble de l'échantillon)



© Ipsos CESI Ecole d'ingénieurs pour EBRA | Baromètre du lien social | Mars 2025 |



Connaissez-vous ces actions qui permettent de créer des liens sociaux à un échelon local :

- La renaissance des cafés dans les communes rurales : au regard du délitement des espaces de proximité et de la fermeture des commerces, certaines communes rurales misent sur la réouverture des cafés pour proposer des services, des animations et surtout contribuer à recréer du lien social. <https://www.1000cafes.org>
- L'heure civique : donner une heure par mois pour aider sa commune ou son voisin. L'objectif de L'heure civique est de développer les solidarités de proximité comme partie intégrante des politiques publiques et de mobiliser les habitants à travers un programme d'actions solidaires. <https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=leheure+civique&ie=UTF-8&oe=UTF-8>

Au niveau local, ce sont les lieux de vie qui sont toujours l'élément contribuant le plus au maintien du lien social, tandis que les associations sportives progressent

Question : « Quels sont les éléments qui selon vous rassemblent le plus aujourd'hui les Français ? »

(Base: Ensemble de l'échantillon) - Total supérieur à 100 car trois réponses possibles



Question : « Quels sont selon vous les éléments qui contribuent le plus au maintien du lien social au niveau local ? »

(Base: Ensemble de l'échantillon) - Total supérieur à 100 car trois réponses possibles



Une communication proche de vous !

Connectez-vous
www.anpere.fr



Suivez-nous
sur nos réseaux
sociaux



@anpere_asso

Lisez-nous
newsletter
mensuelle



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA